

***Assemblée générale du 26 février 2014* à *NAMUR***

**PROCÈS-VERBAL**

**Conseil de Direction :**

Joëlle TIMMERMANS (Présidente), Philippe RASE (Vice-Président), Hélène VAN DEN STEEN (Trésorière), Véronique de JAMBLINNE de MEUX (Secrétaire), Robert GRAETZ, Sylvia HERMANS, Celia PEÑA CONCEPTION, Ursule PIEL, Maria RUISI, Sehriban SARITAS.

**Membres présents***:*

 Monique De Pauw, Géraldine EVRARD, Anne GEELHAND, Alexandra GROSSMAN, Georges HANOT, Jef MOSTINCKX, Marilia S. BARRETO DE LARA, Jean NDAYAMBAJE, Cécile PADOAN, Anaïs PETERS, Yves REGNIER, Roland PREVOT, Geoffroy de ROSMORDUC, Grégory SIMON, Marie-Anne SWARTENBROEKX, Maryvonne TUAUX, Guilaine d’URSEL – de PAS, Bruno VAGENHENDE,

**Membres représentés** :

Florence ANDRE - DUMONT, Olivier DULON, Roxane LABAT, Caroline PHILIPPE, Dominique POULET de HOUTAIN, Anna SEBES, Géraldine TAYLOR, Bénédicte VANDEN BOSSCHE.

**Présidente / Modératrice :**

Joëlle TIMMERMANS / Celia PEÑA

**Scrutateurs :**

Roland PREVOT **et** Geoffroy de ROSMORDUC **Ordre du jour :**

1. *Approbation du P.V. de l’AG du 25 février 2013;*
2. *Présentation et approbation du rapport d’activités 2013;*
3. *Présentation et approbation des comptes 2013;*
4. *Décharge aux Directeurs pour l’année 2013;*
5. *Elections statutaires : démission et élection de directeurs aux postes vacants;*
6. *Présentation et approbation du nouveau ROI;*
7. *Présentation de l’article 11 des statuts*
8. *Présentation des projets et approbation du budget prévisionnel 2014.*

La Présidente ouvre la séance à 19h15 et fait appel deux scrutateurs dans l’assemblée.

Il y a 26 membres présents ou représentés (sur 65 membres) et 7 nouveaux membres et/ou invités.

La Présidente nous accueille par un mot de bienvenue.

Chaque participant est invité à se présenter : tour de table.

Celia Peña entame les différents points à l’ordre du jour :

1. *Approbation du P.V. de l’AG du 25 février 2013;*

*Le PV avait été joint à l’invitation à l’AG. Il n’y a pas eu de remarque.*

*Il est approuvé à la majorité (21 pour, 5 abstentions)*

1. *Présentation et approbation du rapport d’activités 2013; approuvé à l’unanimité*
	1. *9 réunions de CD dont 8 précédées de réunions de Bureau.
	Un CD s’est tenu à Eupen avec une journée d’études pour les directeurs.*

*Nous avons pu entendre* Nathalie Corman : 1er substitut du procureur du Roi près le tribunal de Première instance d’Eupen ; Nathalie Miessen : responsable protection de la jeunesse au Ministère de la Communauté germanophone : responsable SAJ, SPJ, familles accueil et Cécile Heukemes : stagiaire judiciaire au Parquet à Eupen (en passe d’être magistrat).
Elles ont parlé de la médiation, des liens médiations/magistrats, de la méthode du Case Management (travail en réseau).

Très intéressant de voir les différences de travail, de besoins, de façon de procéder entre les régions.

* 1. *Actions de l’UBMP :*
		1. ***Service Membres****: en font partie en 2013: Marilia Barreto de Lara, Brunhilde Calewaert, Véronique de Jamblinne, Anne Geelhand, Celia Peña Conception, Sehriban Saritas, Hélène van den Steen.*
			1. *Newsletters : n° 6,7, 8 et 9 (4 numéros par an)*
			2. *Intervisions : Sehriban rappelle les principes de l’intervision. Il y en a eu à Bruxelles et à Namur.*
			3. *Annuaire des membres : en cours*
			4. *Les écrits en médiation : projet en cours de réalisation. L’objectif est de rassembler les écrits utiles dans les différents champs de médiation (travail évolutif) : en faire un CD,un recueil à mettre sur le site pour les membres effectifs ou/et …*
			5. *Assurances et Mutuelles : une lettre a été écrite pour inviter les assurances d’une part et les mutuelles d’autre part, d’intervenir dans le coût d’une médiation pour les raisons simples de : moindres frais, meilleure santé*
			6. *Les midis de la médiation : projet non encore réalisé*
		2. ***Service (Lobbying) Communication****: en font partie en 2013 : Maryvonne Tuaux, Géraldine Taylor, Véronique de Jamblinne, Joëlle Timmermans, Roxane Labat, Philippe Rase*
			1. *Anniversaire des 10 ans : 9-10-2013*
				1. *Conférence de presse : présentation des champs de la médiation, réponses aux questions autour des tables de discussions, échanges très intéressants.*
				2. *Folder de l’UBMP : Il est facile à distribuer, avenant et synthétique.*
			2. *Recherche partenariat flamand et autres*
			3. *Préoccupation de la visibilité*
		3. ***Planning :***

*Interpellation sur le fait que l’UBMP n’a pas assez réagi à la nouvelle loi sur les plannings en Wallonie qui privilégie les avocats aux médiateurs qui ne seront plus subsidiés.*

*Robert Graetz et Philippe Rase expliquent tout ce qui a été fait et les limites de l’épure.*

* + 1. ***Reconnaissance de la Profession***
			1. *Le SPF économie a agréé l’UBMP à être représentée au Conseil Supérieur des Indépendants et des PME pour la session 2011-2016.
			Organe : Commission Sectorielle n°15 : Professions intellectuelles et libérales.
			Profession : Médiateurs professionnels
			Représentation : Hélène van den Steen et Grégory Simon*
			2. *Cet état étant acquis, nous pouvons passer à la phase suivante : demande de reconnaissance de la profession de médiateur : Grégory Simon donne des informations sur l’état de la situation.*
	1. *Commission Fédérale de Médiation : l’UBMP a, pour 4 ans(2013-2017), 5 représentants comme tiers à la CFM : Hélène van den Steen à la Commission Générale comme membre effectif ; Celia Peña comme membre effectif à la sous-commission civile et commerciale (actuellement présidente pour deux ans) ; Olivier Dulon comme membre effectif à la sous-commission sociale ; Roxane Labat comme membre effectif d’expression néerlandaise dans la sous-commission familiale ; Véronique de Jamblinne comme membre suppléant à la sous-commission familiale.*
	2. *Site web : Philippe Rase explique où il en est avec le site de l’UBMP et les développements futurs.
	Malheureusement, il n’y avait pas de connexion internet et d’écran relié pour pouvoir visualiser et montrer les différents accès possibles.*
1. *Présentation et approbation des comptes annuels 2013 : approuvé à l’unanimité (18 + 8 procurations = 26)*
2. *Décharge aux Directeurs pour l’année 2013;*

*VOTE : (NB : les 10 directeurs ne votent pas) 8 pour et 8 procurations.*

1. *Elections statutaires : 2 démissions, 2 fin de mandat et 2 réélections et ainsi qu’une proposition de directeurs aux postes vacants;*
	1. *L’assemblée prend acte de la démission de Joëlle Timmermans en tant que directeur : elle s’en explique et fait le point sur ses 7 années de mandat. Félicitations et remerciements pour son action.
	L’assemblée prend acte des démissions de Philippe Bernard et d’Ursule Piel.*
	2. *Arrivant à l’échéance des 4 ans : les mandats de Celia Peña : qui est reconduite dans son mandat de directeur avec 33 votes. Hélène van den Steen est aussi reconduite avec 33 votes tandis que Sylvia Hermans ne souhaite pas que son mandat soit reconduit.*
	3. *Election comme nouveau directeur avec 33 votes de Marilia S. Barreto de Lara qui a présenté sa candidature en temps et en heure.*

*NB : Tous les votes se sont faits sans aucune abstention ni aucun contre.*

1. *Présentation et approbation du nouveau ROI;*

*Approbation à titre provisoire du ROI en sa présentation actuelle : il est prévu de le retravailler à l’AGEX.*

1. *Présentation et approbation des modifications de l’article 11 des statuts;
Nous ne sommes pas en nombre suffisant pour l’approuver : remis à une AGEX ou AG ultérieure*
2. *Poursuite des actions 2013 en 2014 et approbation du budget prévisionnel 2014.
VOTE sur le budget prévisionnel de 2014 de 4.750 € : approuvé à l’unanimité*
3. *Outils de médiation*

*Après une pause sandwichs dans un climat très convivial, nous sommes passés aux « ateliers jeux » où Celia nous a fait découvrir les jeux « Story cubes », « Dixit » et d’autres utilisés dans la pratique de médiation et qui permettent la mise en parole et la circulation de la communication.*

*Chacun a pu s’y essayer et voir l’utilisation que l’on peut en faire en médiation.
Cela a suscité tant d’intérêt que promesse est faite de re proposer des soirées sur ce thème.*

*La Présidente clôture l’AG à 22h30 et la séance est levée.*

*Véronique de Jamblinne de Meux*

*Secrétaire*